

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'UNC 56 - du 17 SEPTEMBRE 2020 - à PONTIVY

Ref : COMPTE RENDU ter DE PONTIVY

Le quorum étant atteint, à 9H 09, l'Assemblée Générale est ouverte par Marie Claire Léturgie, en l'absence de Francis Plancke, président départemental, victime d'un contre temps fâcheux.

Mme Christine Le Strat, Maire de Pontivy, présente la ville de Pontivy et ses relations avec l'UNC.

Robert Boterel, président de l'association UNC de Pontivy rappelle, qu'en 2018, l'UNC a fêté son centenaire avec 1800 drapeaux présents à Notre Dame et 2000 drapeaux à l'Arc de Triomphe. L'association locale de l'UNC de Pontivy, créée par Mr Stéphane Strowsky a fêté son centenaire, en janvier 2020 dernier.

Il a également salué Georges Audureau, président de cette association pendant 15 ans, et ancien administrateur départemental.

Francis Plancke, président départemental de l'UNC 56 - arrivé entre temps - a salué l'assemblée et remercié particulièrement les personnes présentes, venues malgré les conditions sanitaires du moment (pandémie du corona virus).

Marie-Claire LETURGIE, secrétaire générale et vice-présidente en charge du social, a fait le bilan de l'activité de l'année 2019 :

- ✓ - Le 21 février, au CA à Vannes, le président a fait le point sur le licenciement économique de la secrétaire Sylvie Le Floch et du recrutement de Nelly Benoit.
- ✓ - Le 27 avril, Assemblée Générale et Congrès Départemental de l'UNC 56 à Caudan, organisés par Yves Le Ferrand, président de l'association de Caudan et de son équipe.

Faits notables à retenir 2020 :

- ✓ - Vote du renouvellement du tiers sortant du CA : Mrs Hiliquin, Mazuret et Pelard réélus, messieurs Boterel, Guerrin et Le Gal de Kerangal élus.
- ✓ - Le Trésorier national Patrick Allix a présenté - en avant-première - les nouveaux statuts de l'UNC parus au JO du 14 mars 2020, et diffusés avec la Voix du Combattant (VDC) du mois de Mars 2020.
- ✓ - La modification des statuts de la Fédération a été entreprise en conséquence et menée à bien par son Bureau. Ils sont soumis - ce jour - à votre approbation.
- ✓ - La modification du Règlement Intérieur (RI), datant de 1998, est en cours d'élaboration.
- ✓ - A noter que monsieur le député, Michel Jacques, vice-président de la commission de la défense nationale, a pris note de nos revendications en ce qui concerne l'attribution du TRN et la carte du combattant pour les militaires déployés dans le cadre des missions dites "discrètes".
- ✓ - La garde du fanion départemental a été transmise à l'association de Caudan, qui la retransmettra en 2021 à la section de Riantec où se tiendra le prochain Congrès.
- ✓ - Au cours de la cérémonie patriotique, Philippe de Kerangal, vice-président de l'association UNC de Lorient, s'est vu remettre la Croix du combattant.
- ✓ - Le 7 juin, en début de réunion du conseil d'administration, a été actée la démission du Secrétaire Général, René Mugnier, démission entérinée par vote - à l'unanimité moins une voix - lors du Conseil d'Administration du 18 décembre 2020.
- ✓ - La constitution du nouveau bureau a donné lieu à l'établissement d'un nouvel organigramme pour l'année 2020/2021.
- ✓ - Le 15 juin : 07è pèlerinage UNC à Ste Anne d'Auray. Cette journée de rencontre/souvenir s'est déroulée, pour la partie religieuse à la Basilique, et non au mémorial. Elle a été présidée par Monseigneur Lucien Fruchaud, évêque émérite de St Briec, ancien combattant. En raison de la météo exécrable, les activités prévues l'après-midi ont été annulées, exceptées les expositions AFN et OPEX – sous abris – qui ont bénéficié d'une certaine affluence.
- ✓ - Le 23 juin, s'est tenu le Congrès National de l'UNC à St Malo (Ille et Vilaine), en présence de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des





Anciens combattants, et de Pierre Saint-Macary, président-national de l'UNC, dont c'était le dernier congrès.

Un acheminement par voie routière (cars) des membres des associations UNC du Morbihan avait été organisé au niveau départemental par Michel Mazuret, président de l'association UNC de Ste Anne d'Auray. Il est à regretter le peu de participation, malgré la gratuité du transport.

- ✓ - Le 12 juillet, la Fédération UNC56 a reçu au siège de Vannes, Monsieur Audo de la France Mutualiste, en remerciement du chèque de 600 euros remis en donation à la fédération (geste non renouvelé en 2020).
 - ✓ - Le 20 juillet, l'UNC était présente, pour la toute première fois, au Triomphe St Cyr-Coëtquidan, qui marque la traditionnelle cérémonie annuelle de fin de formation des Élèves Officiers de l'Armée de Terre afin de leur faire connaître l'UNC. Étaient présents, le président-national Pierre Saint-Macary, le président Francis Plancke, entouré de ses deux secrétaires généraux, Marie Claire Leturgie et Jean-François Calcet, ainsi que le président de l'association de Beignon/St Malo de Beignon, Monsieur André Lamballe, qui a beaucoup œuvré avec son équipe à l'installation du stand.
 - ✓ - Le 17 Septembre, contacts avec Domitys, à Auray, structure d'accueil offrant aux aînés, adhérents de l'UNC, une tarification préférentielle.
 - ✓ - Le 03 Octobre, le concert UNISSON s'est tenu à Pontivy. Les membres du bureau UNC 56 ainsi que Robert Boterel et son équipe, étaient présents à cette soirée caritative au profit des blessés des Armées, qui s'est déroulée au Palais des Congrès de Pontivy. Ils ont assuré l'accueil et la sécurité des entrées au rez-de-chaussée et animé un point d'information sur l'UNC. Rendez-vous avait été pris pour pérenniser cette participation en Mars 2020 à Ploërmel.
 - ✓ - Le 26 octobre, à Missiriac a eu lieu une réunion de secteur UNC de Ploërmel. A cette occasion, ont été recueillies des doléances et des critiques constructives. Ainsi, ont été réécrites les allocutions officielles de l'UNC des 11 Novembre 2019 et du 08 Mai 2020, qui ne correspondaient pas aux aspirations des adhérents et des responsables des associations UNC locales.
 - ✓ - Le 25 novembre, une rencontre avec le nouveau président-national de l'UNC, Hervé Longuet, s'est tenue à Rennes. Récemment élu à la suite de Pierre Saint Macary, il souhaitait faire la connaissance de tous les dirigeants UNC de chaque région de France, en commençant par la Bretagne. Le secrétaire général adjoint, Jean François Calcet et moi-même, étions présents aux côtés du président Francis Plancke pour représenter le Morbihan.
- Nous avons pu constater que notre département était bien placé au niveau national, grâce à notre président, et à la pertinence de ses propos échangés lors de cette journée.
- ✓ - Le 18 Décembre Francis Plancke a présenté Jean-Claude Maillard, nouveau trésorier de la Fédération en même temps que le budget prévisionnel réalisé – seulement - à 90%, dans la mesure où n'étaient pas connue – officiellement - l'évolution des tarifs retenue par le siège National.
 - ✓ Un point sur les effectifs a été présenté : 3087 adhérents au 31 décembre, laissant apparaître un vieillissement de certaines associations locales, avec un taux de 95% d'AFN. Le recrutement sera donc la mission primordiale pour les années à venir.
 - ✓ La Secrétaire Générale d'Implic'action a présenté cette association qui a pour mission d'apporter une aide dans la réinsertion professionnelle des personnes quittant les Armées, tous grades confondus. A noter que les Soldats de France ont également droit aux prestations proposées par Implic'action.

Le rapport d'activités supra -présenté par la SGA - a été approuvé à l'unanimité.

Le Trésorier, Jean Claude Maillard, présente les comptes sur l'année 2019 :

Les comptes ont fait l'objet d'un rapport sans réserve de la part des vérificateurs aux comptes, Mrs Pierre Leroux et Michel Martin.

Après avoir détaillé chaque point du bilan, du compte de résultat et du prévisionnel, **le rapport financier 2019 ainsi que le prévisionnel 2020/2021 ont été approuvés à l'unanimité.**

— JB M.C

Votes : renouvellement du tiers sortant du CA et approbation des nouveaux statuts.

Durant la pause, les présidents d'associations ont procédé au renouvellement du tiers sortant et voté l'approbation des nouveaux statuts diffusés joints à la convocation.

- ✓ **Ont été élus :** Mme Guarc'h Christiane, Mrs Audrain Jean-Claude, Duval Roland, Hiliquin J. Yves, Lamballe André, Plancke Francis et Valloir Jean.
- ✓ **Les nouveaux statuts ont été adoptés comme suit :** Inscrits : 3 092. Exprimés 2168 : Pour 2 156/contre : 12.

A issue de la pause, Marie-Claire Leturgie reprend la parole pour rendre compte de l'activité sociale, mission fondamentale de l'UNC :

Elle rappelle les points suivants :

- ✓ l'importance de la **constitution des dossiers de demande d'aides sociales**, qui **doit être suivie** – personnellement - par le **président de l'association** dont dépend l'adhérent.
- ✓ les formulaires sont disponibles sur le site UNC56 et sont mis à jour régulièrement.
Il est **impératif de constituer deux dossiers distincts** : un dossier ONAC et un dossier UNC ; de les signer et de les **envoyer** au **bureau de la fédération à Vannes**, accompagnés de **toutes** les pièces demandées.

Nota : Les domaines d'interventions couvrent un panel très large pour venir en aide au plus démunis (aides pour frais médicaux, entrées en EPHAD, amélioration de l'habitat, les aides financières au coup par coup, les frais d'obsèques...).

Ces dossiers sont vérifiés et signés par la Secrétaire Générale, et présentés aux commissions de solidarité de l'ONAC/VG chaque trimestre.

En cas d'urgence, une procédure particulière est activée par la fédération.

Il a été rappelé à tous l'importance de communiquer – en retour - au bureau de la fédération de Vannes, le montant de l'aide accordée par l'ONAC. Ceci afin de pouvoir faire le relais avec le siège de l'UNC et ainsi obtenir une aide complémentaire éventuelle. Dans le cas contraire, aucun secours ne peut être accordé par l'UNC National.

Christiane GUARC'H, responsable de la Communication et du recrutement de l'UNC 56, intervient sur le thème du recrutement :

Elle revient sur la réunion qui était prévue à Paris, en début d'année, consacrée au recrutement et qui malheureusement n'a pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

Elle insiste bien sur le fait que la mission de recrutement est importante et que nous sommes là aussi pour accompagner chaque nouvelle recrue dans leur démarche.

Jean-François CALCET, Secrétaire Général Adjoint, intervient sur trois points :

- Le **SNU** basé initialement sur le volontariat devait être généralisé en 2021 et rendu obligatoire vers 2026.

Il poursuivait **4 objectifs** : renforcer la cohésion nationale en développant une culture de l'engagement ; garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ; accompagner l'insertion sociale et professionnelle ; valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel.

Dans la mesure où ces objectifs sont en phase avec le contenu de l'article 1 des nouveaux statuts de l'UNC il semblait logique que Fédération et associations de l'UNC s'engagent, pour ceux et celles qui le peuvent ou le souhaitent, dans ce projet en direction de nos jeunes.

Ce projet a été développé dans les numéros de la Voix du Combattant des mois d'Avril et Juin-Juillet 2020. Le groupe travail UNC, dont JFC fait partie, a apporté des réponses aux interrogations des uns et des autres.

Ce projet a été sérieusement perturbé par la pandémie de coronavirus, actuellement il est suspendu en raison de l'application des mesures sanitaires nationales.

Dans le Morbihan, ce projet a pris forme et a été mené à bien, malgré le contexte de la pandémie, avec implication des membres de l'UNC dans la deuxième phase du projet dite de Mission d'Intérêt Général (MIG).

Dans le cadre de cette dernière, l'ONAC-VG 56, sous la houlette de Mme Geslin (directrice) et en liaison avec le monde combattant, a organisé un stage de formation pour une dizaine de jeunes porte-drapeaux (sensibilisation au cérémonial, commémorations, approche de l'histoire contemporaine, visite d'une unité militaire, initiation au maniement du drapeau).

Le 22 août, à Ste Anne d'Auray, lors des hommages rendus aux morts de 1870, Mme Darrieussecq, ministre déléguée aux anciens combattants - dans un message lu - a fait allusion au SNU et laissé sous-entendre que le projet serait poursuivi.

- **Les militaires morbihannais disparus en Algérie entre 1962 et 1964 :**

Lors du dernier congrès en 2019, à Caudan, avait été évoqué le sujet de nos militaires ou assimilés, nés dans le Morbihan, morts ou disparus en Algérie, entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

Cette période est désormais reconnue comme OPEX et pouvant donner droit à la carte du combattant, sous certaines conditions (elle a été obtenue grâce à l'intervention de l'UNC auprès des autorités gouvernementales). Le nom de ces "oubliés" ne figurent pas auprès de leurs camarades sur le Mémorial des morbihannais morts pour la France en Afrique du nord de 1952 à 1962 sis à La Garenne à Vannes).

Le défi avait été relevé de lancer les recherches pour les identifier. Il s'avère positif : sur 12 identifiés par l'UNC, à ce jour, 05 d'entre eux "Morts pour la France" figuraient déjà sur le Mémorial de la Garenne, un n'y figure pas, 03 autres disparus ont reçu la mention « Mort pour la France » à la demande de l'UNC 56.

Restaient 02 dossiers en instruction : la mention n'a pas été – malheureusement - attribuée.

- **Les relations mémorielles avec l'Algérie :**

A ce sujet, le président-national a rappelé la position de l'UNC (elle figure sur le site de l'UNC 56).

Dans la pratique, l'UNC souhaite l'instauration entre les deux pays des relations bilatérales apaisées, en tenant compte du passé commun et quel que soient les approches de part et d'autre de la Méditerranée.

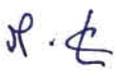
En 2022, l'Algérie fêtera le 60^{ème} anniversaire de son indépendance avec un faste certain, préparons-nous et restons Unis comme au Front.....

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président départemental de l'UNC :

Le président départemental a remercié les autorités présentes :

- Monsieur Paul Le Guenic, adjoint délégué à la sécurité de la commune de Pontivy,
- Monsieur Jean Pierre Le Clanche, adjoint délégué au devoir de mémoire de la commune de Pontivy,
- Monsieur le Chef d'Escadron Giraud. de la Compagnie de Gendarmerie de Pontivy, représentant le Colonel Pascal Esteve, commandant la Gendarmerie du Morbihan,
- Messieurs les Colonels De Blois et François Lenoan, de la Délégation Militaire Départementale (DMD),
- Madame Sophie Perrault, conseillère départementale,
- Madame Christine Le Strat, maire de Pontivy,
- Madame Anne Geslin, directrice départementale de l'ONAC/VG 56,
- Monsieur Patrick Vautier, sous-préfet de Pontivy,

de l'importance qu'ils accordent à notre association. Notre association, plus que centenaire, est la plus ancienne des associations du monde combattant. Elle a accueilli et aidé toutes les générations du feu, depuis Novembre 1918 (date de sa création). Elle possède une certaine expérience et des services juridiques et financiers compétents.

Elle veille à ce que :

- **le droit à réparation, dû aux anciens combattants, ne disparaisse pas avec le temps. Il nous faut être vigilants car en période de vaches maigres, certains parlementaires, en mal d'idées, voudraient – de manière récurrente - en supprimer au moins une partie.**
- **le devoir de mémoire ne s'essouffle. Il est souhaitable que certaines organisations patriotiques ne se substituent pas aux anciens combattants encore vivants dans certaines hommages et cérémonies, surtout quand l'UNC est à leur origine (ex : 05 Décembre).**

Le président départemental a rappelé que l'UNC 56 est une association intergénérationnelle non éphémère.

Nos anciens sont perméables à l'accueil des jeunes, pas seulement comme adhérents mais comme responsables. Nous proposerons à madame la directrice de l'ONAC/VG 56 un certain nombre de jeunes volontaires pour suivre la formation mise en place par son service, dans le cadre du Service National Universel.

Ces jeunes formés pourront, si tel est leur désir, intégrer à part entière les associations UNC proches de leur domicile. La refonte de nos statuts nous le permet.

Nous sommes une association qui vit et participe à la vie de cité. Nous avons rassemblé 2 000 drapeaux au pied de l'Arc de Triomphe, au niveau national, et plus de 50 drapeaux UNC (les 2/3 des drapeaux présents) lors de la commémoration de Bazeilles, à Ste Anne d'Auray, malgré une météo plus que défavorable.

Pendant près de 60 ans, les AFN ont subi la " mauvaise presse de leur guerre " et aujourd'hui certains parlent encore de repentance au lieu d'apaisement des esprits. Le président Macron a chargé récemment monsieur Benjamin Stora, historien spécialiste de l'Algérie, d'une mission sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, en vue de favoriser la réconciliation entre les peuples français et algérien.

L'UNC a décidé de réagir en s'associant à la démarche du Comité National d'Entente (CNE) regroupant 45 associations patriotiques et d'anciens combattants. Une délégation du CNE rencontrera prochainement par Monsieur Benjamin Stora.

Le président départemental a attiré l'attention sur le fait que l'UNC 56 agit efficacement à tous les niveaux : communal, départemental et national.

Cérémonie du Souvenir :

La cérémonie officielle a été préparée et mise en place par Jean-François Calcet et Robert Boterel sur l'esplanade du Palais des Congrès.

Présidée par monsieur le Sous-Préfet de Pontivy, mesdames la maire de Pontivy et la directrice de l'ONAC-VG du Morbihan, et monsieur le président de la fédération départementale de l'UNC du Morbihan, elle a été essentiellement axée sur l'hommage rendu aux militaires "Morts pour la France" récemment, en OPEX, en 2020.

Quatre gerbes ont été déposées par :

- Robert Boterel président de l'association UNC/Pontivy/St Thuriau.
- Francis Plancke. Président de la Fédération de UNC 56.
- Madame Christine Le Strat, conseillère régionale et maire de Pontivy.
- Monsieur Patrick Vautier, sous-préfet de Pontivy et madame Geslin, directrice de l'ONAC/VG du Morbihan.

Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, l'hymne national a été chanté avec force et vigueur par l'ensemble des assistants.

Un vin d'honneur, offert par la Mairie de Pontivy, a précédé le banquet de clôture traditionnel, réunissant 138 participants, dans le strict respect des consignes sanitaires du moment.

Vannes le : 23.09.2020

Francis Plancke

Président de l'UNC 56.

Marie Claire Léturgie

Secrétaire général de l'UNC 56.